

**JOËL GIRAUD**

Député des Hautes-Alpes

**PASCALE FONTENEL-PERSONNE**

Députée de la Sarthe

**Ministère de l'Intérieur**

Monsieur Christophe Castaner

Ministre de l'Intérieur

Place Beauveau

75008 Paris

Paris, le 10 juin 2020

**Objet : Réouverture de la frontière de l'Italie vers la France**

*Courrier également adressé à :*

*Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères*

*Monsieur Jean-Baptiste Lemoine, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères*

Monsieur le Ministre,

Les mesures prises par le Gouvernement en cette période de déconfinement sont à saluer. Elles ont permis une reprise prudente de l'activité dans notre territoire national en évitant une seconde vague et relançant progressivement l'activité économique et sociale de notre pays.

Cependant, l'ouverture des frontières de façon disparate entre les pays membres de l'espace Schengen et nos voisins frontaliers, entraîne aujourd'hui une concurrence déloyale pour nos entreprises du tourisme.

C'est le cas, dans le quart sud-est de l'hexagone, où de nombreux Français passent leur week-end en Italie à des prix défilants toute concurrence. Mais conjointement, les touristes italiens ne peuvent accéder à notre territoire national causant une ambivalence au regard des principes de l'espace Schengen et du droit de l'Union Européenne ainsi qu'une incompréhension pour nos professionnels du tourisme.

Interdire l'accès à notre territoire pour les Italiens reste incompréhensible alors que ce pays compte moins de 100 personnes en réanimation du fait du Covid-19. Cette interdiction contribue à donner un avantage compétitif à leurs professionnels du tourisme au détriment de nos professionnels qui attendent de reprendre une activité avec les touristes italiens qui représentent 17% de la clientèle uniquement pour la Côte d'Azur.

De plus dans les régions frontalières des Alpes et de la Côte d'Azur, 30% des résidences secondaires est la propriété d'Italiens. Ces mêmes propriétaires se voient interdire l'accès à leur bien, alors que ces deux pays sont tous les deux membres de l'espace Schengen et que les frontières de la France vers l'Italie sont ouvertes.

Cette fermeture des frontières à sens unique, va avoir des conséquences sur le long terme qui seront irréversibles ; pour l'immobilier touristique mais également pour l'ensemble de l'économie dans ces régions frontalières.

La clientèle française est certes très importante mais dans ces territoires, la présence de métropoles comme Turin constitue une importante source de touristes potentiels pour nos professionnels du tourisme, qui attendent leur retour.

L'économie dans ces régions se base sur un modèle de bassin de vie transfrontalier que les conditions sanitaires actuelles permettent.

La réouverture de nos frontières dans le sens Italie - France, doit être permise au même titre qu'elle l'est dans le sens France - Italie, en assurant prioritairement l'aspect sanitaire pour inviter les Italiens à revenir profiter de leur bien et à faire revivre nos bassins de vie économique.

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce courrier et les éléments de réponse que vous pourrez nous apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Joël GIRAUD**

**Pascale FONTENEL-PERSONNE**

**Député(e)s cosignataires :**

- **Olivia GRÉGOIRE**, Députée de Paris
- **Sereine MAUBORGNE**, Députée du Var
- **Olivia GRÉGOIRE**, Députée de Paris
- **Christophe DI POMPEO**, Député du Nord
- **Jacqueline DUBOIS**, Députée de Dordogne
- **Adrien MORENAS**, Député du Vaucluse
- **Alexandra VALETTA-ARDISSON**, Députée des Alpes Maritimes
- **Bertrand SORRE**, Député de la Manche
- **Frédérique LARDET**, Députée de Haute-Savoie
- **Brigitte LISO**, Députée du Nord
- **Hervé PELLOIS**, Député du Morbihan
- **Émilie GUEREL**, Députée du Var
- **Danièle HÉRIN**, Députée de l'Aude
- **Danielle BRULEBOIS**, Députée du Jura
- **Laetitia SAINT-PAUL**, Députée de Maine-et-Loire
- **Monique LIMON**, Députée de l'Isère

- **Stéphane CLAIREAUX**, Député de Saint-Pierre et Miquelon
- **Gwendal ROUILLARD**, Député du Morbihan
- **Catherine OSSON**, Députée du Nord
- **Nicole LE PEIH**, Députée du Morbihan
- **Rémy REBEYROTTE**, Député de Saône-et-Loire
- **Laurence VANCEUNEBROCK**, Députée de l'Allier
- **Carole BUREAU-BONNARD**, Députée de l'Oise
- **Monica MICHEL**, Députée des Bouches-du-Rhône
- **Patrice PERROT**, Député de la Nièvre
- **Stéphane BUCHOU**, Député de la Vendée
- **Yannick HAURY**, Député de Loire-Atlantique
- **Souad ZITOUNI**, Députée du Lot
- **Camille GAILLARD-MINIER**, Députée de l'Isère
- **Véronique RIOTTON**, Députée de Haute-Savoie
- **Rémy REYBEROTTE**, Député de Saône-et-Loire